

sur le fait que le méridien de Paris n'a pas été défendu à Washington, préférant laisser croire qu'il y a été vaincu par celui de Greenwich.

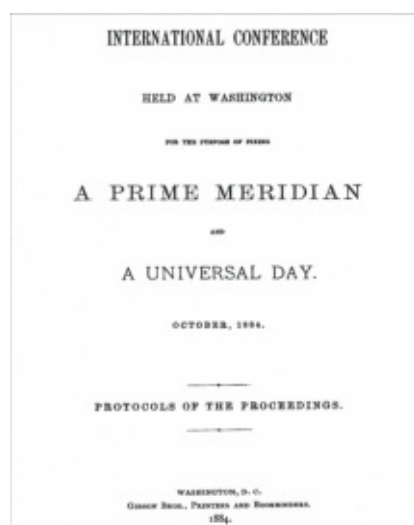
Lorsque la conférence passe à l'examen de la question horaire, Fleming ne manque pas de présenter son système, mais on lui objecte que la question des heures locales sort du champ de compétence de la conférence. Le système des fuseaux horaires ne sera donc pas voté à Washington, mais progressivement mis en place par la suite, de façon assez naturelle, surtout à partir de 1892. Au terme de la conférence de Washington, le jour civil de Greenwich est érigé en jour universel, compté de 0 à 24 heures, et à usage purement scientifique ou administratif.

Les décisions de la conférence doivent encore être approuvées par les gouvernements des différentes nations. Aussi, de retour de Washington, Janssen soutient que le méridien de Greenwich n'a pas encore gagné la partie. La France s'enferme alors dans un isolement horaire en Europe, et la loi du 14 mars 1891, qui abolit les heures locales en la dotant d'une heure nationale – l'heure de Paris –, lui permet d'affirmer encore davantage son indépendance. C'est aussi la première fois qu'un texte officiel dit ce qu'est l'heure légale en France.

Une astuce due à Louis Boudenoot

Au fil des années, l'isolement de la France devient de plus en plus absurde. Le 27 octobre 1896, le député Gabriel Deville dépose un projet de loi visant à mettre fin à cette situation. Son texte va droit au but : « Article premier. – Le méridien initial officiellement en usage en France est le méridien de Greenwich. Art. 2. – L'heure légale en France est l'heure du temps moyen de Greenwich. [...] ». Mais alors que l'opposition au méridien anglais est toujours vive, un texte qui ménage si peu les susceptibilités nationales n'a aucune chance d'aboutir et il est écarté par la commission parlementaire chargée de l'étudier. Les partisans de la réforme ne désarment pas et un nouveau projet de loi est déposé le 8 mars 1897 par le député Louis Boudenoot : « Article unique. – L'heure légale en France et en Algérie est l'heure,

temps moyen de Paris, retardée de 9 minutes 21 secondes. ». Comme ces 9 minutes 21 secondes correspondent à un angle de $2^{\circ} 20' 15''$, à peu près égal à l'écart en longitude entre Paris et Greenwich, ce texte dit la même chose que le précédent, mais il semble épargner le méridien de Paris et évite adroitement de mentionner Greenwich, ce qui change tout. Au point que le projet Boudenoot est voté sans discussion par les



3. LE COMPTE RENDU de la Conférence internationale du méridien qui se tint en octobre 1884 à Washington. Le méridien de Greenwich y fut adopté comme méridien de référence mondial à l'unanimité moins une voix et deux abstentions – dont celle de la France.

députés, le 24 février 1898. L'Académie des sciences refuse d'entrer dans le débat. Reste à obtenir l'approbation du Sénat.

Certains pensent que la France franchira le pas à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, mais la crise de Fachoda, un incident diplomatique qui oppose la France et le Royaume-Uni en 1898 au Soudan, puis l'impopulaire guerre des Boers en Afrique du Sud, entre les Britanniques et les descendants des premiers colons, soulèvent des vagues d'anglophobie, et leurs espoirs sont déçus. De plus, le 6 février 1899, les députés contredisent leur action précédente en émettant un vote positif sur un projet de loi irréaliste qui prévoit la décimalisation des heures et un système de fuseaux horaires calé sur « un

premier méridien qui devra passer dans la région de Behring », le tout à mettre en place pour le 1^{er} janvier suivant !

Cette incartade parlementaire n'a pas de suite, et le climat politique change radicalement avec les accords franco-britanniques de l'Entente cordiale, signés le 8 avril 1904. Mais le temps passe et le Sénat ne se prononce toujours pas sur le projet Boudenoot. Et pour cause : les ministères de l'Instruction publique et de la Marine y sont opposés et, dans ces conditions, la commission sénatoriale chargée de la question refuse de remettre son rapport. C'est là que... la tour Eiffel intervient.

La tour Eiffel joue un rôle décisif

Érigée pour l'Exposition universelle de 1889, la tour Eiffel avait provoqué les protestations indignées de nombreuses personnalités du monde littéraire et artistique, et devait être détruite après 1909. Aussi l'ingénieur Gustave Eiffel avait-il vu, dans les expériences prometteuses de télégraphie sans fil qui se multipliaient à cette époque, une occasion providentielle de préserver son œuvre. La tour constituait en effet un formidable pylône qu'il s'imposait d'exploiter. Déjà, le 5 novembre 1898, l'industriel Eugène Ducretet avait réalisé avec succès une transmission sur quatre kilomètres entre la tour Eiffel et le Panthéon, une première en milieu urbain. En décembre 1903, Eiffel mettait sa tour à la disposition du Génie militaire en prenant les frais d'installation à sa charge. Dès le mois suivant, sous la direction du capitaine Gustave Ferrié, les expériences commençaient avec une antenne à un fil, puis à quatre fils, chacun de 380 mètres. Les émissions atteignirent bientôt les côtes de l'Algérie, et leur portée dépassa 3 000 kilomètres la nuit.

Le 1^{er} janvier 1910, la concession de l'exploitation de la tour est renouvelée à Gustave Eiffel pour 70 ans, et l'« odieuse colonne de tôle boulonnée » est sauvée. Elle servira à la transmission non seulement des dépêches militaires, mais aussi de l'heure, dont l'intérêt est capital pour la détermination des longitudes. À l'époque, les marins